Les Atrocités Turques en Arménie

LONDRES, 25 octobre. — Le correspondant spécial de l'Agence Reuter au quartier général de la Méditerranée donne, dans un télégramme en date du 24 octobre, le récit d'un prisonnier de guerre arménien sur les atrocités commises par les Turcs. Cet Arménien retournant, après avoir été blessé, chez lui à Zile, au Nord-Ouest de Sivas, assista au spectacle de l'évêque de Sivas que l'on avait ferré ainsi qu'un cheval pour l'envoyer en exil. Le vali avait déclaré que cet évêque étant patriarche des Arméniens, il était impossible de lui permetre de marcher nu-pieds. Quand le témoin arriva à Zile, les autorités étaient occupées à emprisonner vingt-cinq mille personnes. Les hommes furent ensuite emmenés en groupe dans les campagnes, attachés ensemble et massacrés. Les femmes et les enfants furent exposés dans la plaine, livrés à la faim et au froid pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, jusqu'à ce qu'on les crut à point pour se convertir au mahométisme. Tous ayant refusé, les mères furent passées au fil de la baïonnette sous les yeux de leurs enfants ; ces derniers furent ensuite vendus. Le narrateur et son frère ont rejoint l'armée turque comme mahométans et envoyés à Angora. Partout, sur leur chemin, ils ont rencontré des réservistes turcs qui massacraient les Arméniens.

A Angora, les mêmes massacres qu'à Zile se sont produits. Les Turcs se jetèrent, baïonnette haute, sur un groupe de 800 Arméniens, et lorsque ceux-ci furent à terre, sans défense, ils les mirent à mort avec des raffinements de cruauté.